

<https://www.cpalb.fr/des-piquets-en-bois-et-des-recifs-pour-protoger-les-roselieres>



# Des piquets en bois et des récifs pour protéger les roselières ?

- L'écosystème lacustre - Quelques éléments scientifiques pour comprendre -

Date de mise en ligne : samedi 9 mars 2019

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

---

# Des piquets en bois et des récifs pour protéger les roselières ?

Article tiré du "Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions"

Christophe Moiroud, CNR SILA

**Sur les lacs alpins, la régression des roselières conduit à une diminution globale de la biodiversité. Cette dégradation doit être ralentie, voire bloquée, pour le maintien de ces écosystèmes et leur capacité de résilience [1].** Pour ces raisons, la restauration des roselières est engagée.

## Chronique d'une régression silencieuse et actions de préservation



Photo 1 - Fascine végétale pour protéger la roselière de la baie de Mémard au lac du Bourget (© CISALB)

La régression des roselières au cours du xxe siècle a été observée sur la plupart des lacs alpins (voir : [Pourquoi la végétation des rives est-elle importante ?](#)).

Le rétablissement d'un marnage plus naturel permettant une régénération durable de ces ceintures de végétation est complexe à mettre en oeuvre sur ces lacs fortement anthropisés (voir : [Comment et pourquoi le niveau des lacs est-il régulé ?](#)). En parallèle, des interventions sont à réaliser pour freiner cette dégradation, reconquérir des surfaces perdues sur les secteurs à enjeux et présentant de grandes potentialités.



Photo 2 - Ouvrage de protection sur le lac d'Annecy de type « fascine imputrescible » (© D. Zanella - SILA)

Le facteur prépondérant sur lequel l'homme peut agir efficacement est l'atténuation de la houle. Ce facteur, sans être la cause unique de la régression de la végétation lacustre, est un levier sur lequel il convient d'agir. Suite à la régulation du niveau d'eau, l'énergie des vagues est concentrée sur une même zone.

La limitation de l'intrusion des bateaux dans ces milieux est également un axe de restauration facile à mettre en place et très efficace. Au-delà des roselières, ces restaurations bénéficient également aux cortèges des herbiers aquatiques.

## Les protections contre la houle



Photo 3 - Ouvrage de protection sur le lac d'Annecy construit à l'aide de pieux jointifs (© D. Zanella - SILA)

Différents ouvrages existent pour atténuer la pression des vagues sur la dynamique des roselières. Leur choix dépend des enjeux environnementaux des sites à sauvegarder et de la force de la houle à juguler. L'objectif est d'obtenir des dispositifs efficaces sur la houle fréquente et résistant à des vagues très fortes pour assurer la

## Des piquets en bois et des récifs pour protéger les roselières ?

---

pérennité des ouvrages. L'enjeu est également de maintenir la connectivité biologique et physique entre la zone pélagique (pleine eau) et la zone littorale.

### Les fascines

Ces petits barrages en bois sont en général formés d'une double série de pieux, entre lesquels sont fixés des fagots de branches, disposés dans le sens longitudinal sur une hauteur suffisante vis-à-vis de la houle (photo 1).

Afin de maintenir la circulation en pied des ouvrages, les fagots ne sont pas au contact du sol, permettant ainsi le maintien d'une colonne d'eau libre. Les expériences menées depuis les années 1990 ont montré que ces fascines de saules ne sont pas durables dans ce type de configuration lacustre. Ainsi, des ouvrages faits de bois durs (photo 2) ont été imaginés pour garantir une pérennité satisfaisante ; ils commencent à être déployés.

### Les palissades en pieux jointifs

Ces ouvrages (photo 3) sont constitués de pieux de 20 à 30 cm de diamètre et d'une longueur de 6 à 8 m, disposés sur deux rangées en quinconce. L'écartement entre les pieux et les rangées doit être très faible pour assurer une bonne atténuation des vagues. L'implantation (longueur et angle à la berge) est tributaire des vents dominants par rapport au rivage et de la morphologie de la berge.



Photo 4 - Îlot artificiel au sud du lac du Bourget (© C. Moiroud)



Photo 5 - Piquetage physique sur les roselières du lac d'Aiguebelette (© M. Bouron - CCLA)

### Les récifs artificiels

Ces ouvrages (photo 4) sont constitués d'enrochements ou d'éléments bétons préfabriqués, qui sont partiellement ou totalement immergés selon les degrés d'efficacité recherchée et d'intégration paysagère souhaitée. Ils sont déployés au droit de zones littorales très agressées par la houle. Ces constructions, dites « lourdes », peuvent être végétalisées (création d'îlots de saules).

## Le piquetage physique des roselières

Ces dispositifs (photo 5) sont mis en place depuis le début des années 1980 pour éviter et interdire toute navigation à l'intérieur des ceintures végétales. Les dispositifs sont composés de pieux en bois durs espacés de 0,8 à 1 m, d'un diamètre de 10 à 15 cm. Les pieux sont suffisamment ancrés dans les sols en place pour éviter d'être arrachés lors de chocs (embâcles, embarcations...).

## Ce qu'il faut retenir

Les ceintures végétales littorales nécessitent une intervention humaine pour les maintenir et permettre une amélioration de leur état de conservation. L'évolution des techniques et la mise en place d'actions concrètes ces 15 dernières années ont conduit à une optimisation des ouvrages en adéquation avec la fragilité de ces milieux.

---

[1] Résilience Capacité d'un écosystème à récupérer un fonctionnement normal après avoir subi une perturbation.